# INFO QUINCEY



#### Sommaire:

Page 1 : La Ligne C : horaires dès septembre Pages 2 –3: Les associations de Quingey et les chiffres de la rentrée

Page 4 : Ca se passe à la médiathèque

Page 5: Affouages - Jardins Familiaux - Broyage

des déchets à domicile

Pages 6 à 11 : Le Plan d'Aménagement et de

Développement Durables

Pages 12 à 14 : Les échos du conseil municipal

Pages 15 –16: les sorties de l'Office Culturel

Page 16: Des lillois à Quingey - Nouveaux

parkings

Les horaires du Mobidoubs à partir de septembre

Départ Quingey				700
Quingey- Maison de Retraite	6h48	8h10	17h19	18h37
Quingey Camping	6h49	8h11	17h20	18h38
Quingey Grande rue	6h51	8h13	17h22	18h40
Arrivée Besançon				
Besançon Micropolis	7h30	8h50	17h50	19h09
Besançon Chamars	7h36	9h00	17h56	19h17
Départ Besançon				
Besançon Micropolis	7h30	8h50	16h30	17h50
Besançon Chamars	7h36	9h00	16h40	17h56
Arrivée Quingey				
Quingey- Grande rue	8h05	9h27	17h12	18h29
Quingey Camping	8h06	9h29	17h14	18h31
Quingey Maison de Retraite	8h07	9h30	17h15	18h32

# Associations culturelles, sportives et amicales à Quingey

#### AQUAGYM - CCAS QUINGEY

Déplacement collectif prévu

Sabrine GALIMARD: 03 81 63 63 01

#### **BADMINTON**

Gymnase de Quingey

Mardi : 20 h - 22 h et Vendredi 18 h – 20 h Sébastien VUILLEMIN 06 89 99 57 36

#### CANOË KAYAK

Section enfants-adultes (ccs.quingey@aliceadsl.fr)

Jacques DIETRICH : 03 81 63 59 55 Michel STADELMANN : 00 82 82 50 51

#### **ESCALADE**

Section adultes, Gymnase

Renseignements : CCCQ 03 81 63 84 63 ETOILE CYCLISTE QUINGEOISE

Cyrille BONNOT 06 72 95 82 52 Daniel VALLADONT 03 81 56 61 21

daniel.valladont@wanadoo.fr

#### FOOTBALL CLUB VAL DE LOUE

Jean-Claude CHEVROTON : 06 30 44 81 80 valdeloue.foot@orange.fr / www.fcvaldeloue.fr

#### GYMNASTIQUE SENIORS

Atelier Equilibre – Renforcement musculaire Le jeudi en mairie de 9h30 à 10h30

Sabrine GALLIMARD : 03 81 63 63 01

#### HAND BALL

Katia DODANE – Présidente 06 58 92 68 82 Mail Club : 1225061@handball-france.eu

www.hbcvaldeloue.clubeo.com

#### JUDO

Gymnase de Quingey - dès 4 ans Lucile HACHE: 06 84 84 59 72

#### KARATÉ

Gymnase-Enfants-Adolescents Stéphane GIGOUT : 03 81 57 21 62 OBJECTIF FORME (FOSSOU)

Gymnastique adulte mixte – Remise en forme (renforcement musculaire, stretching, assouplissement,

ballon suisse....) Les jeudis de 20h30 à 21h30 au Gymnase.

Contact : Florie AVILES (03 81 63 53 10)

**QUINGEY ROLLER CLUB 25** 

Contact Christian VOITOUX 03 81 63 75 90

#### TENNIS DE TABLE

Gymnase

Dominique MESNIER : 06 22 62 60 62 Stéphane FAUCOGNEY : 06 08 48 32 94

**TENNIS** 

Jean-Marie DETROIT: 03 81 63 69 34

TRIAL CLUB COMTOIS

Jean-Luc SCHMILDIN- Président 06 82 24 63 23

#### TRAIL CLUB VAL DE LOUE

(course à pied)

Jean-Michel ROY: 06 82 98 54 49

#### YOGA

Le jeudi à 20 h 20, mairie de Quingey

Tarif: 8 euros par cours. Minimum: 5 personnes.

yogasia@gmail.com ou 06 11 95 74 33

# LA CULTURE ET VOUS... MUSICALOUE

Ecole de musique et de danse – enfants et adultes Gabriel JOLIOT : 03 81 57 63 66

#### LES MENTEURS D'ARLEQUIN - Ecole de Théâtre

Thomas PERSONENI: 06 37 69 69 86

Maternelles- primaires - adolescents et adultes

#### LA MAL LUNEE

Léo GIROFLET: 06 31 86 06 72

#### ALLEE DES CERISIERS

Ecole de Comédie Musicale pour enfants et adultes Yann SEBILE 06 25 41 76 28

#### THÉÂTRE DE LA MARIDELLE

Jacqueline HENRY-LELOUP: 03 81 63 63 47



#### CHŒUR CANTABILE

Kryshia VANTYGHEM

Contact: C. GILLE-URVOY: 06 89 55 08 69

# ENSEMBLE VOCAL CANTABILE

Jean-.François COURVOISIER 03 81 63 89 75 Chef de chœur :

Danièle BERGER-COURVOISIER : 03 81 63 78 58 jeudi, salle Louis FAIVRE, à partir de 20h

#### HARMONIE « LA FRATERNELLE

Samedi de 18 h 00 à 19 h 30

Béatrice DIETRICH : 03 81 63 59 55

#### **AUTOMNALES DE QUINGEY**

Alexandre GUINCHARD: 03 81 63 66 48 ou 06 13 71 00 78

#### IL ÉTAIT UNE FOIS

ANIMATIONS PATRIMOINE Danièle BERGER-COURVOISIER 03 81 63 78 58

#### **ECHANGEONS NOS SAVOIRS**

activités gratuites - aquarelle, vannerie, patchwork, informatique...)

Chantal GILLE – URVOY 06 89 55 08 69

#### COMITÉ DES FÊTES

Christian DAUPHIN,

Président : 06 48 47 60 43

Fa# : toutes animations : rock, blues, jazz, chansons fran-

çaises et étrangères...







## LES AUTRES ASSOCIATIONS

#### **ASSOCIATION TRI**

Tri Ressourcerie - Tri Blanchisserie - Tri environnement

Entreprise d'insertion par l'activité économique

Directeur: Damien FAIVRE 03 81 57 56 61

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (familles, personnes âgées)

Présidente: Nicole DAUDEY

Permanence lundi - mercredi et vendredi de 9 h à 12 h

Tél: 03 81 63 58 12

**ENSEMBLE PETITS ET GRANDS** 

Présidente: Carole SERRETTE- 06 69 37 54 03

#### DON DU SANG

Président de section :

Jean-Claude LAZARD 03 81 63 68 84

#### EPI SOLIDAIRE,

ASSOCIATION HUMANITAIRE

Lundi 12h30 - 17h; Mercredi 17h30 - 19h vendredi 8h30-12h

Présidente: Maryvonne RAGOT 03 81 88 25 72

CLUB DU 3<sup>èME</sup> AGE

Pierre FERNOUX, Président: 03 81 63 62 03

Tous les 2èmes mardis

# 3 9 5

# **RENTREE 2016/2017**

14

# La Souris Verte

La Microcrèche va accueillir progressivement 9 nouveaux enfants dont 5 sont à temps plein (4 ou 5 jours

d'accueil par semaine) dès le mois de septembre. Des projets communs sont menés au quotidien et ponctuellement avec le RAM de Quingey, la Médiathèque de Quingey et l'Association Tralalère pour l'éveil musical (projet musique mutualisé avec le Multi-Accueil d'Arc et Senans).



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Nadine SEVY au 09.65.40.12.29

## **Ecole Maternelle**

29 élèves en petite section 28 en Moyenne Section 26 en Grande Section Pour 4 classes: PS (20), PS/MS (21), MS/GS et MS/GS (21) soit **83 enfants** 

## **Ecole Primaire**

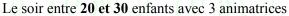
40 CP—23 CE1—23 élèves CE1-CE2—23 élèves : CE2—CM1—23 élè-

ves CM1-CM2 - 25 élèves : CM2- 10 élèves : CLIS soit 167 élèves



## Péri et extrascolaire

Le matin entre 25 et 35 enfants avec 2 ou 3 animatrices Le midi entre 100 et 110 enfants au total avec 10 personnes et deux services pour les primaires et un service spécifique pour les maternelles (entre 25 et 30 enfants)



Les Temps d'Activités Périscolaires : **120** enfants inscrits (dont 40 maternelles) avec 13 animateurs :

- ont lieu en primaire les lundis, mardis et vendredis
- ont lieu en maternelle les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- -Activités proposées : sport, activités manuelles, atelier philo, relaxation, activités scientifiques, anglais, chants, bibliothèque et cuisine

Nouveau! « Club Ado » le mercredi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 (sorties, ateliers, soirées à thème, piscine, Lasergame...) Renseignements : 03 81 63 89 52

ou http://centredeloisirsdequingey.jimdo.com

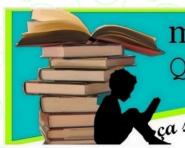
## Collège

6ème : 4 classes : 108 élèves 5ème : 4 classes, 111 élèves 4ème : 4 classes : 100 élèves 3ème : 4 classes, 100 élèves

Soit 419 élèves







# médiathèque Quingey

ça se passe aux Mots de la Loue !

Ponti foulbazar à la médiathèque!

du 19 sept au 17 oct

#### Du 19 sept au 17 oct:

Exposition Ponti et jeu "Cache-cache poussins" à partir de 2 ans

Le merc 5 oct à 15h30: Heure du Conte spéciale Ponti à partir de 3 ans

#### Le jeudi 6 oct à 10h:

"Il était une fois les p'tits bouquins avec le Relais Petite Enfance Eveil aux livres. Tromboline et Foulbazar s'invitent.... de o à 3 ans

#### Le sam 15 oct à 9h30:

"Dessine-moi une histoire", Ponti en boite avec les Salines d'Arc et Senans. à partir de 5 aps



mediatheque.animation.sipq@orange.fr

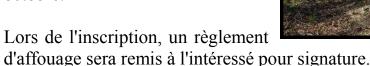






# **AFFOUAGES**

L'inscription pour l'affouage 2016-2017 est possible jusqu'à fin octobre.



A l'issue de la période d'inscription, les personnes inscrites seront informées du volume qui leur sera attribué, ainsi que du montant qu'elles devront acquitter.

Afin de valider sa participation pour le tirage au sort des lots, l'affouagiste devra payer sa taxe (avis et règlement au trésor public) et fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Le montant de la taxe d'affouage 2016 est de 7 euros par stère. Rappel : les affouagistes s'engagent à ne pas revendre toute ou partie de la portion de bois de chauffage qui leur sera délivrée.

# JARDINS FAMILIAUX

Vous souhaitez cultiver vos légumes, la commune vous propose des emplacements de 50 m².

La redevance annuelle est de 15 euros par emplacement.

Venez vous inscrire à la mairie avant le 15 novembre 2016.



# LE PROJET D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLES - LE PADD



Le projet d'Aménagement et de développement Durables (PADD) est une pièce du Plan Local d'Urbanisme qui constitue une innovation de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains. Ainsi, d'après l'article L-151-5 du Code de l'Urbanisme, il :

- ⇒ définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports, et les déplacements, le développement des communications numériques, «l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs; retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.
- ⇒ fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune précisé les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour les années à venir

Il s'agit d'une politique qui repose sur les principes mêmes du développement durable. Le PADD doit permettre le maintien de la dynamique démographique et économique dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.

#### Le PADD repose sur 4 orientations suivantes

- ⇒ Accompagner un développement urbain de manière maîtrisée
- ⇒ Définir les objectifs chiffrés de modération de la consommation des espaces
- ⇒ Conforter le rôle de bourg-centre de Quingey
- ⇒ Garantir un cadre de vie de qualité en lien avec le développement touristique

### Quelques éléments clés :

Objectif de population à 2030 : 1500 habitants (+ 120 logements)

Besoin de nouveaux logements : 163 Densité moyenne net : 15 log/ha Besoin en fonction estimé : 6.8 ha





#### **SYNTHESE DEMOGRAPHIE**

La population s'élève à 1361 habitants en 2011, et à 1380 en 2014.

Une évolution démographique marquée par une longue période de stagnation et en accélération depuis 1999. La croissance de la population date surtout de la dernière décennie.

Le facteur déterminant de cette évolution est le solde migratoire qui est positif et relativement élevé.

Une population dont la structure par âge est relativement équilibrée. Un rajeunissement de la population s'observe avec une population davantage familiale.

Un desserrement des ménages est constaté comme partout en France. En 2011, la commune de Quingey compte 2,3 personnes par ménage contre 2,6 en 1982.

#### Enieux:

Permettre l'installation de nouveaux habitants afin de poursuivre la dynamique démographique Prévoir l'arrivée de nouvelles familles et prendre en compte leurs besoins Anticiper le vieillissement de la population

#### **SYNTHESE LOGEMENTS**

La commune compte 568 logements dont 502 résidences principales en 2011. La croissance du parc de logement suit l'évolution démographique avec une forte augmentation récente du nombre de logements. 136 logements ont été créés de 1999 à 2011, contre 112 de 1968 à 1999.

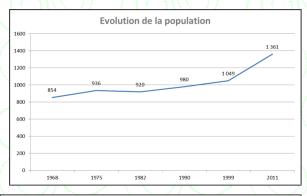
Les résidences secondaires sont en baisse depuis 1968. Les logements vacants sont nombreux et représentent 9,7% du parc des logements.

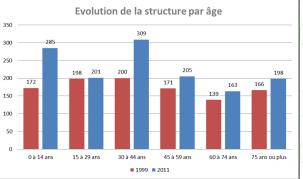
La majorité des résidents sont propriétaires (55%). Les maisons sont également dominantes (60,5%). Cependant, ces deux parts sont moins importantes que dans la Communauté de communes du Canton de Quingey, traduisant un caractère moins rural de la commune de Quingey au sein de l'EPCI. La commune compte 50 logements locatifs sociaux, soit 10% du parc de logements.

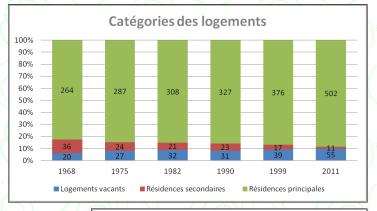
#### **Enjeux**:

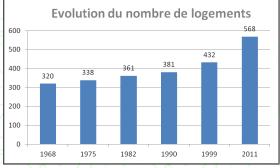
Diversifier l'offre de logements, en adéquation avec l'évolution structurelle de la population Mobiliser le parc vacant

Proposer des formes urbaines moins consommatrices d'espace Maintenir un parc locatif, garant du renouvellement de la population









#### **SYNTHESE ECONOMIE**

Quingey appartient à la zone d'emploi de Besançon.

La commune compte 792 actifs en 2011, dont 754 sont occupés et 38 à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage s'élève à 6,5% en 2011. Il est en baisse par rapport à 1999 (9,5%) et moins élevé que dans le Doubs.

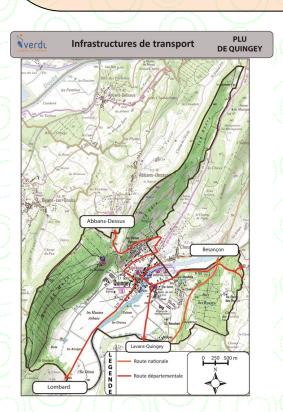
Le nombre d'emplois disponibles à Quingey est en hausse depuis 1999 et totalise en 2011 : 947 unités.

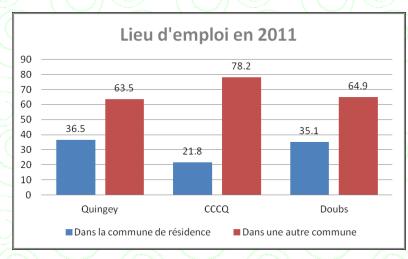
Les migrations domicile-travail restent toutefois importantes : 63,5% de la population active occupée exerce son activité en-dehors de leur commune de résidence.

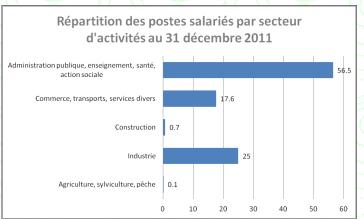
L'administration publique/enseignement/santé/action sociale correspond au secteur le plus pourvoyeur d'emplois sur la commune (56,5% des postes salariés).

Enjeux:

Maintenir le tissu économique
Favoriser la création d'emplois
Permettre le développement économique de rayonnement intercommunal







#### SYNTHESE EQUIPEMENTS ET DEPLACEMENTS

La commune de Quingey dispose de nombreux équipements, qui monte que la commune est une centralité au sein de l'intercommunalité. Ces équipements dépassent le service de proximité. Ils ont une aire de chalandise plus importante que la commune seule.

Le secteur de la santé est particulièrement important.

Quingey est desservie par une ligne de transport en commun à la demande. Des treiges sont également présents au sein du village pour permettre les déplacements doux.

**Enjeux**:

Conforter l'offre d'équipements existante Poursuivre le développement économique Sécuriser la circulation des différents usagers

#### SYNTHESE PAYSAGES

La commune de Quingey est située dans un cadre paysager exceptionnel, à l'échelle régionale notamment, puisqu'elle fait partie de la vallée de la Loue. Cette situation apporte des caractéristiques propres au paysage de Quingey. La Loue est un élément important pour la commune et conditionne son développement.

Les forêts sont peu présentes sur le territoire même de la commune. Mais Quingey s'inscrit dans un cadre naturel important. La commune est tout de même entourée de forêts.

La Côte Moini est particulièrement importante dans le paysage. Au-delà de ses caractéristiques biologiques, elle marque le territoire par une forte visibilité.

Enfin, les terres agricoles sont largement ouvertes. Peu de haies parcourent ces milieux.

#### Enjeux:

Préserver les éléments du paysage les plus significatifs, dans une logique de trame verte et bleue

#### SYNTHESE ENVIRONNEMENT URBAIN / PATRIMOINE

La commune de Quingey comprend un centre-bourg et trois hameaux : Saint-Renobert, Malpas et La Ferme des Routes.

Le centre ancien est constitué de bâti de ville continu, situé sur la rive droite de la Loue. Les extensions, majoritairement pavillonnaires, se sont développées sur les versants de la commune. L'urbanisation est conditionnée par le PPRI Loue.

La commune dispose également d'habitats collectifs.

Le centre ancien est marqué par un grand nombre de logements vacants.

Quingey dispose d'un patrimoine important. D'ailleurs, le château (la tour Calixte II) fait l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques. D'autres éléments présentent un intérêt patriomonial certain.

#### **Enjeux**:

Densifier les espaces disponibles à l'intérieur du tissu urbain, en prenant en compte les dispositions du PPRI Loue Maîtriser les extensions urbaines en évitant l'urbanisation linéaire Valoriser le patrimoine existant



### LE PATRIMOINE BÂTI

La commune est concernée par une protection au titre des Monuments Historiques pour le Château (tour Calixte II), inscrit par arrêté du 8 novembre 1991.

Quingey abrite un certain nombre d'éléments patrimoniaux :

- La mairie
- L'église
- Chapelle de la confrérie de la Croix
- Maison avec tête de babouin (rue de Traverse)
- Porte de l'ancien prieuré de Saint-Renobert
- Porche (rue de l'école)
- Escalier du couvent des Dominicains
- Lavoir rue du Touillon...







#### **SYNTHESE MILIEU NATUREL**

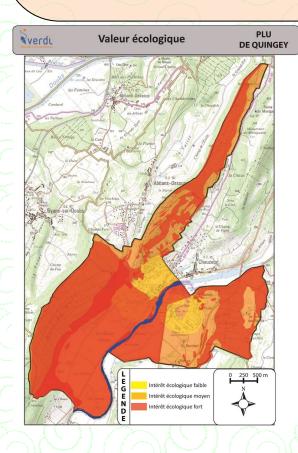
Par sa situation géographique et géologique, la commune de Quingey dispose d'un vaste et important patrimoine écologique, qu'il convient de préserver. Elle est concernée par plusieurs protections réglementaires et informatives de la biodiversité :

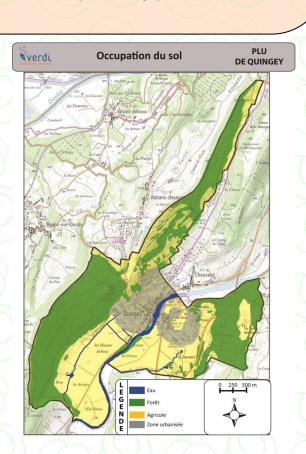
- Site Natura 2000 de la Vallée de la Loue et du Lison.
- ZNIEFF de type I « La Loue de Quingey à Arc-et-Senans »
- ZNIEFF de type I « Pelouses de la côte de Moini »
- ZNIEFF de type II « Vallée de la Loue de Ornans à Quingey »
   ZNIEFF de type II « Vallée de la Loue de Quingey à Parcey »

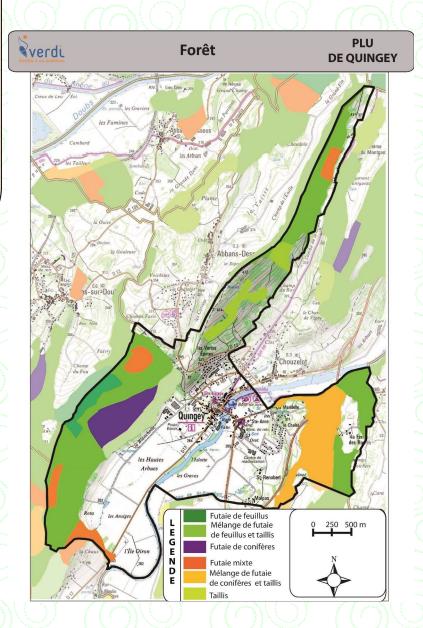
La commune abrite de nombreuses espèces faunistiques et floristiques d'intérêt communautaire.

#### Enjeux:

#### Préserver les milieux naturels riches sur le plan écologique







#### SYNTHESE MILIEU PHYSIQUE

Quingey est situé dans la vallée de la Loue. Son altitude varie de 259 à 522 m. L'altitude à la mairie s'élève à 265 m.

Outre la Loue, deux autres ruisseaux serpentent sur la commune : la Blanchotte et le ruisseau de Saint-Renobert.

La commune est concernée par de nombreux risques. Le principal est relatif aux inondations. La présence de la Loue entraîne un aléa certain. Le PPRI Loue, approuvé en 2013, présente de nombreuses zones où l'urbanisation est interdite dans la commune. De plus, sept arrêtés de catastrophes naturelles ont été pris. Tous font état de phénomènes d'inondations et de coulées de boue. Les remontées de nappes froment également un aléa important sur le territoire communal. Les zones urbanisées, notamment sur les rives de la Loue, présentent une sensibilité faible à très forte pour cet aléa. La nappe sub-affleurante est observée dans des secteurs urbanisés.

Concernant le retrait-gonflement des argiles, l'ensemble de la zone urbanisée est marqué par un aléa faible à ce risque. Des zones classé en aléa moyen sont également observée en contre-bas du Bois de Moini et à l'Est de la commune jusqu'au secteur urbanisé.

Le risque sismique est classé en aléa modéré.

La commune de Quingey est également concernée par des mouvements de terrain. De nombreux indices karstiques sont recensés et des zones d'aléa faible sont délimitées. Les secteurs urbanisés ne sont toutefois pas concernés. Cet aléa est présent dans les zones forestières. Pour les glissements de terrain, quelques habitations sont situées dans des secteurs classés en aléa moyen et fort. Des zones sont délimitées également en bordure d'urbanisation.

Les risques industriels et technologiques sont aussi présents sur la commune de Quingey. Elle comprend un établissement classé ICPE. Un pipe-line traverse la commune.

#### Enjeux:

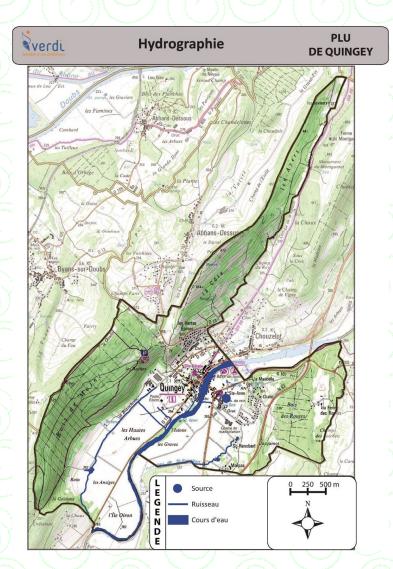
Veiller à la qualité de la ressource en eau
Prendre en compte les risques pour définir les secteurs de développement
Adapter les constructions au terrain, et non l'inverse (éviter le talutage (effet taupinière))
Limiter l'artificialisation des sols dans les secteurs à enjeu (coteaux...)
pour ne pas accentuer les phénomènes de ruissellement en aval











# **Echos du Conseil Municipal**

### 26 mai 2016

Ø Désignation Jury d'assises

Suite au tirage au sort à partir de la liste électorale, sont désignés jurés : Michèle DRIQUE, Jérémy BOYER, Didier JAULMES

<u>Ø Approbation périmètre nouvelle Communauté de Communes</u>

Le conseil municipal, donne son accord sur le projet de périmètre de la communauté de communes arrêté par la SDCI le 29 mars 2016 soit la fusion de la communauté de communes du pays d'Ornans avec la communauté de communes Amancey-Loue-Lison et avec la communauté de communes du canton de Quingey et l'extension de ce périmètre aux communes d'Abbans-Dessous et Abbans-Dessus .

Ø Renouvellement convention SPA

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Accepte le renouvellement de la convention avec la SPA de Besançon et de Franche-Comté, pour l'année 2016, à raison de 0.35 € par an et par habitant

Autorise le Maire à signer la convention

Ø Remboursement de frais (budget CCAS)

Accord du conseil municipal pour procéder aux remboursements des frais sur le budget CCAS, comme suit :A Mme Gille-Urvoy Chantal : la facture Meg rama pour un montant de 63.20 € et à Mme Boucon-Galimard Sabrine : les factures :

Intermarché, Maison Louis Pasteur, Saline de Salins les Bains et Megarama pour un total de 220.84 €

Ø Décision modificative budget communal

Suite à une erreur de saisie, il convient de transférer de l'article 758 chap 042 à l'article 758 chap 75 la somme de 5 950 € prévue au budget et d'augmenter de 170 €

l'article 673 pour l'annulation de titres sur l'exercice antérieur.

Ø Etat d'avancement du PLU

Le Maire remercie les conseillers présents aux réunions soit Sabrine Galimard, Frédéric Mercet et Pascal Cart-Lamy.

Présentation par P. Cart-Lamy: Suite au questionnaire envoyé aux Quingeois en fin d'année, l'objectif démographique est de maintenir la population vers 1 500 habitants d'ici 2030.

Comme au niveau national, l'évolution du nombre d'habitants à Quingey tend à diminuer.

Pour cette raison, le cabinet Verdi évalue à 163 logements supplémentaires, les besoins pour maintenir la population vers 1500 habitants.

Le nombre de logements à réhabiliter étant évalué à 60 (à préciser avec les résultats du dernier recensement), 103 nouveaux logements seraient à construire.

Au vu des terrains déjà constructibles aujourd'hui (terrains identifiés « dents creuses ») il faut 5 à 6 hectares supplémentaires de terrain à construire « ultérieurement ».

Les dents creuses (terrains disponibles desservis en eau, assainissement, électricité) à proximité immédiate des zones habitées sont à privilégier.

Les PPA (Personnes Publics Associées : Chambre du Commerce et de l'Industrie, Chambre d'Agriculture, Office National des Forêts, etc....), seront conviées à la prochaine réunion, dont l'objectif sera de définir ces nouvelles zones constructibles (dont certaines étaient déjà identifiées dans le POS).

Une enquête publique, ainsi qu'une réunion publique seront organisées avant le printemps 2017, date vers laquelle le conseil municipal validera le PLU définitif.

#### ØInformations du maire et des adjoints

Mobidoubs: réunion publique du 1<sup>er</sup> juin à 18h; motion du conseil municipal contre la suppression du service adoptée à l'unanimité des membres (voir motion en pièce jointe).

<u>Vidéo protection</u>: entreprise retenue avec l'appui technique de la gendarmerie: entreprise « Jet1oeil » coût 9 918 € HT 11 902 € TTC pour l'implantation de caméras dans les secteurs de la place Saint Martin et le site des

« promenades », camping.

Commission préfectorale d'autorisation le 7 juin, subvention en 2017 (Quingey n'est pas prioritaire) Plan national d'électro mobilité:

Initiative du SYDED (syndicat d'électricité auquel adhère la CCCQ) pour un déploiement sur le département du Doubs de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques, afin de promouvoir l'essor de la voiture électrique, avec pour objectif d'installer 45 bornes de recharge publique sur le département du Doubs d'ici à la fin 2017, principalement dans les bourgs.

Cible: automobilistes de passage, touristes...

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, par 10 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions des présents et représentés, décide :

- •De mandater au SYDED la maîtrise d'ouvrage
- •D'implanter une borne C, emplacement à définir
- •De participer à hauteur de 2 500 € HT pour l'installation d'une borne C (recharge rapide, payante à carte, accessible 24h/24), plus 20% de TVA associée;
- •De réserver en permanence une place de parking pour la borne et de prendre en charge les travaux de marquage au sol et d'identification par panneau indicateur de la borne
- •De prendre en charge les coûts de monétique et de fonctionnement de l'électricité consommée par la borne, les produits issus de l'utilisation de la borne étant restitués annuellement à la commune par le SYDED, dans le cadre d'une régie de recettes ;
- •D'assumer les coûts de fonctionnement de l'électricité consommée par la borne, les produits issus de la location des places de parking étant restitués annuellement à la commune.

Demande de subvention au titre du <u>fonds de soutien à l'investissement publique</u> – city parc – accessibilité trottoirs, 2<sup>ème</sup> tranche pôle santé, accord à l'unanimité pour faire les demandes de subvention

Agrandissement pôle santé: pré projet de l'architecte ayant réalisé l'aménagement de la 1ère tranche du pôle santé et l'espace culturel Mr Sanchez; celui-ci prévoit dans les locaux de l'ancienne bibliothèque, la création de cellules supplémentaires notamment pour accueillir un cabinet dentaire. Proposition de missionner l'architecte pour la poursuite du projet.

Taux de rémunération de l'équipe maîtrise d'œu-

vre (architecte, bureau d'étude, suivi consultation et travaux) : 12 %

Accord du conseil municipal

#### Animation adolescents:

Présentation par G. Cellier : une enquête sera faite auprès des familles avec des adolescents de 11 à 14 ans résidants à Quingey pour savoir s'ils seraient intéressés par une activité organisée le mercredi après-midi et la deuxième semaine des vacances scolaires. Si l'enquête est positive, un essai est envisagé à partir de septembre 2016.

G. Cellier enverra le document par mail aux élus de la commission jeunesse pour avis.

## 7 juillet 2016

Ø Avis du centre de gestion pour indemnité d'astreinte du camping

Suite au projet de délibération adopté par le conseil municipal en date du 31 mars et suite à l'avis favorable du comité technique du centre de gestion en date du 24 mai 2016, l'indemnité d'astreinte pour les mois de juillet et août 2016 soit 149.48 € par semaine pour le poste d'adjoint administratif au camping est soumis de nouveau à l'approbation du conseil municipal.

Le conseil municipal accepte l'indemnité d'astreinte.

Ø Promesse de vente parcelle située à Moini

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, Sarah Faivre ne participant pas au vote accepte la promesse de vente de la parcelle A 598 situé « la vigne des moines » à Moini d'une surface de 0.22 ha pour la somme de 440 €.

Cette parcelle comme toutes les autres parcelles de l'Espace Naturel Sensible sera confiée en gestion à l'association T.R.I.

Ø Remboursement de frais CCAS, Camping

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les remboursements comme suit : A Mme Gille-Urvoy la somme de 29.01 € pour l'achat de gasoil dans le cadre des déplacements aqua gym sur le budget du CCAS et à Mr Dauphin la somme de 72.60 € pour l'achat de moustiquaires sur le budget du camping

# Ø <u>Proposition de contrat d'assistance au suivi du contrat</u> d'affermage sur l'eau

Mission annuelle de Naldéo pour le suivi de délégation eau potable pour 1 an renouvelable comprenant :

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Assistance et conseil en cas de besoin

Suivi des infrastructures et des tâches contractuelles

Soit un total général HT de 1 612.50 € par an

Le conseil municipal avec 12 voix pour, 2 abstentions accepte de confier cette mission au cabinet Naldéo en remplacement du cabinet actuel.

Ø <u>Projet d'aménagement de la 2ème tranche de la maison</u> médicale

Présentation de l'avant projet, le conseil municipal à l'unanimité décide de poursuivre l'étude et de créer un groupe de travail à la rentrée pour affiner le projet en liaison avec l'architecte.

Ø Informations du Maire et des adjoints

#### Camping:

Mise à disposition de 4 Vélos à Assistance Électrique (VAE) par la communauté de communes, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition avec la CCCQ.

Un contrat de location sera établi avec le locataire, demande de caution, assurance responsabilité civile, encaissement par le gérant.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres accepte les tarifs de 10 € la ½ journée et 15 € la journée.

Reconduction de la convention avec le boulanger pour la vente en juillet et août de baguettes et croissants, accord du conseil municipal

Vente d'une carte d'itinéraires soit 5 € la carte : accord à l'unanimité du conseil municipal

Micro crèche: Le conseil municipal décide suite à la présentation de Gaëlle Cellier de faire établir un devis concernant le matériel et mobilier demandé, d'engager l'étude de mutualisation d'une pièce jouxtant la micro crèche et utilisé actuellement uniquement par le périscolaire, en lien avec le SIPQ

<u>Aménagement voiries</u> - <u>Points sur les aménagements prévus</u> :Rue des Salines, Grande Rue, rue de Busy, route de

Lyon : consultations des entreprises en cours jusqu'au 8 juillet à 12 h. COP le même jour à 15h.

Afin de répondre aux sollicitations, la commission travaux a proposé d'ajouter 2 points portés en tranches conditionnelles à la consultation :

Problème de vitesse Grande Rue : création d'un plateau surélevé avant le carrefour avec la rue de Busy / rue du Touillon, lorsque que l'on arrive de Besançon,

Création de places de stationnement supplémentaires : au dessus du canal St Anne en face la gendarmerie (renforcement par une dalle béton)

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour signer les marchés relatifs aux aménagements voirie 2016 suite à la consultation.

<u>City parc</u>: Consultation en cours depuis cette semaine, retour des offres le 4 août.

#### **Informations du Maire**

Mobidoubs: après avoir reçu un courrier du conseil Départemental informant la commune de Quingey et la CCCQ de la fermeture de la ligne C, de nombreuses interventions des deux collectivités ont permis de rétablir le service en juillet août à raison de 2 aller/retour par jour excepté le week-end.

A partir de septembre il devrait y avoir 4 allers et retours par jour excepté le week-end. Ce dernier point devrait être confirmé dans les prochaines semaines.

S. Faivre présente ses excuses suite à l'oubli d'intégrer la commune de Quingey au dernier courrier envoyé au conseil départemental.

Groupe scolaire Charles Belle : la suppression envisagée d'une classe de maternelle à la rentrée a été annulée par l'académie. Seule une classe de primaire fermera.

<u>Vidéo protection</u>: l'entreprise retenue pour réaliser les travaux interviendra à compter du 18 juillet, durée des travaux 3 jours.

<u>Résidence seniors</u>: première réunion et visite de la maison de l'ancienne maison de retraite avec la société "Âge et vie" et son architecte.

Nous aurons à la rentrée un premier retour sur la faisabilité de ce projet.

<u>Médiathèque</u> : le syndicat du Pays de Quingey a décidé la fermeture de la médiathèque le samedi après-midi

# 8 septembre 2016

# > Aménagement voirie, convention avec le conseil départemental

Rappel par P. Cart-Lamy: suite à la consultation et l'accord lors du dernier conseil municipal, l'entreprise choisie est COLAS EST pour un montant total de travaux de 97 963 € HT comprenant les travaux route de Lyon, rue St Renobert, l'accessibilité du pont, la grande rue, la rue de Busy, la rue des Salines, le parking route d'Ornans et la descente du parking derrière Woka.

Le projet d'aménagement de la grande rue a été retenu au titre du programme « opérations partenariales de sécurité en agglomération (OPSA) par le département.

La convention a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières de réalisation de ces travaux.

Le coût total de l'opération est estimé à 56 700 € HT, financement commune de 31 700 € HT, financement Département de 25 000 € HT.

L'exposé du Maire entendu, après lecture de la convention, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la convention entre le Département du Doubs et la commune de Quingey sur les travaux d'aménagement de la grand rue RD 13 et 17 Autorise le maire à signer la convention

#### Aménagement city park

Suite aux diverses propositions reçues pour l'aménagement d'un espace intergénérationnel et d'un city-parc ; à la commission d'ouverture des plis en date du 12 août 2016, le conseil municipal, et accepte la proposition de la société FCE pour un montant de 99 942.55 € HT (offre de base et PSE)

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre du bureau d'étude JDBE soit 7.5 % du montant de référence HT des travaux

#### ➤ <u>Taxe Consommation Finale d'Electricité reversement</u> part par le SYDED

Le comité syndical du SYDED, lors de sa séance du 27 juin 2016, a délibéré pour prendre les décisions suivantes :

-Appliquer à la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) perçue en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le coefficient multiplicateur de six (6) à compter du 1er janvier 2017, sur le territoire de ses communes membres, dont la population totale recensée par l'INSEE est inférieure ou égale à 2 000 habitants ;

- Reverser à toutes ses communes membres en lieu et place desquelles il perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), une fraction égale à 35% du montant de taxe perçue sur leur territoire respectif, sous réserve que ces communes prennent une délibération concordante à la présente avant le 1er octobre2017.

Considérant les décisions du SYDED et conformément aux dispositions prévues au dernier alinéa de l'article L.5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré avec 3 voix contre, 4 abstention et 6 voix pour :

Exprime son désaccord sur le fait que cette taxe soit transférée au SYDED au lieu et place des communes de moins de 2 000 habitants, précise que par l'intermédiaire du représentant de la communauté de communes il avait été demandé que le taux de la taxe n'excède pas 4 %

Décide d'accepter le reversement par le SYDED à la commune, d'une fraction égale à 35 % du montant de la TCFE perçue sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1er janvier 2017 et de donner délégation au maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

#### > Bail logement communal

Suite au départ de Mme Séjournant, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- -Accepte la résiliation du bail de location du logement au 3 place des rives de Loue au 31 août 2016
- autorise le remboursement de la caution soit 340 €

Accepte de louer ce logement à Mme Boyer Yolande pour un loyer mensuel de 216 €, révisable à compter du 1er janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre de l'année précédente

Modification des statuts de la communauté de communes

Explication par Sarah Faivre : afin de pouvoir continuer à fonctionner dans les mêmes conditions et dans l'attente de la nouvelle structure (fusion des 3 communautés de communes) et jusqu'en 2019, la communauté de communes du canton de Quingey doit modifier ses statuts afin de les mettre en conformité avec la loi NOTRe, cette modification n'entraîne ni suppression, ni ajout de compétence.

Lecture de la délibération de la Communauté de Communes du Canton de Quingey, en date du 30 août 2016, visée par la Préfecture le 6 septembre 2016, concernant la modification des statuts de la CCCQ.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter cette modification des statuts.

➤ Informations du Maire et des adjoints

#### **♥** Informations du Maire

Le poste de RASED à l'école est enfin pourvu.

Maison de santé : la mutuelle du Jura serait intéressée pour mettre en place des dentistes, ils sont dans l'attente d'une étude de l'ARS pour savoir si le secteur est déficitaire

#### 🔖 Questions de Mme Galimard :

Demande si les réunions du conseil municipal peuvent avoir lieu principalement le mercredi. Pas d'inconvénient dans la mesure du possible.

Concernant les enquêtes pour les ados, 5 élèves interrogés n'auraient pas reçu le questionnaire, réponse de Gaëlle Cellier : les questionnaires ont été distribué à tous les collégiens, 5 sur une centaine n'est pas représentatif.

Visite Tri le 7 octobre mais déjà vernissage des automnales, J. Breuil voit pour décaler la visite

Demande de mise en place de sachet pour déjection animaux vers le camping et arrêt Mobidoubs



### Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 octobre

#### Espace culturel

20ème édition des Automnales de Quingey.

Invité d'honneur: le sculpteur **Gustave Lafond** Vendredi 7 et dimanche 9 de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi 8 de 9h à 12h et de 14h à 19h.



Renseignements et inscriptions : Christian Dauphin : 06 48 47 60 43

#### Samedi 15 octobre

#### Espace culturel à 20h30

Cabaret d'impro-spectacle présenté par : la Compagnie Hétéroclite d'Improvisateurs Plutôt Sympas (CHIPS). Vous ne savez pas ce que vous allez voir? Nous ne savons pas ce que nous allons jouer! Venez avec vos titres, et on s'occupera du reste.

Entrée: 5 euros

#### Lundi 17 octobre

#### Espace culturel à 17 h 15

Mon oncle Hubert » nous régale de chansons québécoises théâtralisées.

Un spectacle, proposé par **la Médiathèque**, pour petits et grands, dans un décor chaleureux et sympathique. Alors partons en voyage en terre amie...

<u>Public</u>: à partir de 6 ans. <u>Sur réservation</u>: au 03 81 63 88 57 - Entrée gratuite



#### Samedi 5 novembre

#### Espace culturel de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**L'association Adamafolk** vous invite à découvrir les danses des Balkans sous la conduite de Patrice Perdrisot, danseur et passionné de folklore depuis 25 ans.

Repas de midi : buffet en commun - Public : débutant / intermédiaire à partir de 16 ans.

Un bal Balkans-Klezmer clôturera cette journée, à partir de 21 h, animé par *les musiciens de Kalarash*, professionnels et de grande qualité.

Tout public.

Tarifs: stage: 20 € - Bal: 7 €. Ensemble stage + bal: 25 €
Renseignements et inscriptions: claire-anne.corneille@laposte.net - 06 84 20 66 55

#### Samedi 19 novembre

#### Espace culturel à 20 h 30

La deuxième Guerre mondiale revue par l'Orchestre d'harmonie des Pays de Chaux.

Ce spectacle présenté par **l'association Music'chaux** est une rencontre entre la narration, le théâtre, la musique, le chant, le cinéma mais aussi le drame, le rire et le sérieux.

Entrée: 8 euros - gratuit jusqu'à 12 ans

#### Samedi 26 novembre

#### Espace culturel à 20h30

Maestro spectacle improvisé par CHIPS

12 comédiens au départ. Un seul à l'arrivée, qui sera désigné «maestro». Et c'est vous, public, qui déciderez.

Entrée: 5 euros

#### Dimanche 27 novembre

#### Espace culturel à 17 h.

Théâtre avec la troupe des Timorés : autour de Brecht.

D'après « Maître Putila et son valet Matti » et des textes choisis et écrits par les Timorés. Qu'est ce que chacun est prêt à faire pour trouver la place à laquelle il a droit? L'atelier théâtre des Timorés s'est créé au Foyer du Colombier, structure de soins du Centre hospitalier de Novillars

Entrée: 8 euros - gratuit (pour les moins de 12 ans)

#### Vendredi 16 Décembre

#### Espace culturel à 20 h 30.

Tryptique: spectacle improvisé par CHIPS

3 équipes de 4 comédiens, pour 3 longues histoires de 30 minutes chacune. Policier? Cape et d'épée? Walt Disney? C'est vous qui choisirez le genre de ces histoires.

Entrée: 5 euros





#### Samedi 17 décembre

Eglise Saint Martin à 17 h.

Concert de Noël présenté par :

l'ensemble vocal Cantabile classique et la Chorale Appassionata de Salins les Bains, sous la conduite de Danièle Berger et Jean-François Courvoisier.

Accès libre

De nouveaux parkings à Quingey rue du Gey, après la destruction des anciens garages de Jeannine DODY, rachetés dernièrement par la commune.











# Des Lillois à Quingey!

Depuis plusieurs années, le camping accueille des étudiants de l'Université de Lille. Ils logent dans les bungalows toilés et bénéficient du Préfabriqué pour les repas et stocker leur matériel. Spécialisés dans les fouilles géologiques, ils sillonnent la région de Quingey à la recherche de la perle rare!